

Votre confort et votre sécurité sont nos priorités



- Application stricte des mesures gouvernementales et des autorités sanitaires en matière de lutte contre le COVID-19.
- Mise en place d'un accueil différencié avec des dispositifs spécifiques et de simplification pour les arrivées/départs.
 Si possible, plus besoin de passer par l'accueil pour récupérer ses clés.
- Des protocoles d'hygiène et de propreté renforcés, avec une intensification du nettoyage et de la désinfection des locatifs, mais aussi des parties communes.

- Favorisation des paiements sans contact et à distance, dans la mesure du possible.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique et/ou dans les parties communes.
- Une signalétique adaptée (marquages au sol, affichage, etc.) pour la bonne application de la distanciation physique.
- Nomination d'un référent COVID-19 par établissement, chargé de mettre en place les directives et vérifier la mise en place des contrôles.

